

Beste de savoir

J'ai un Linky : petit retour d'expérience

21 janvier 2019

Table des matières

1.	Introduction	1
2.	Avantages	1
2.1.	Pas de rendez-vous pour relever le compteur !	1
2.2.	Activation à distance	2
2.3.	Le suivi de la consommation « grosse maille »	2
2.4.	C'est une bonne excuse pour surveiller ce qui est consommé et quand	2
3.	Ça aurait pu être des avantages, mais en fait non	2
3.1.	Le suivi précis de la consommation	2
3.2.	« Communiquant » mais pas vraiment (pour le client)	2
4.	Inconvénients	2
4.1.	C'est moche	2
5.	Inconvénients, mais qui ne sont pas de la faute de Linky	3
5.1.	EDF ne savait pas les gérer cet été	3
5.2.	Pas de tarifs intermédiaires	3
6.	En théorie, mais ça ne me concerne pas	3
6.1.	Aucune tolérance	3
7.	Conclusion	3

% J'AI UN LINKY : PETIT RETOUR D'EXPÉRIENCE % SpaceFox % 08 mars 2018

1. Introduction

J'ai déménagé cet été, et depuis j'ai un compteur [Linky](#) – un « compteur électrique communiquant » conçu par Enedis.

Au-delà des polémiques sans fin, quels sont les avantages et inconvénients de ce compteur que j'ai constatés au quotidien ?

2. Avantages

2.1. Pas de rendez-vous pour relever le compteur !

Sérieusement, c'est sans doute le meilleur avantage : pas besoin de prendre un rendez-vous auquel on ne peut jamais être, et où finalement on en reprends un, pour finalement que le gars passe enfin assez tôt pour que ça puisse se faire.

3. Ça aurait pu être des avantages, mais en fait non

2.2. Activation à distance

J'arrive dans mon appartement le jeudi à 16 heures. J'appelle mon fournisseur d'énergie, leur communique l'identifiant du compteur, il peut être activé dès le lendemain. Et comme c'est automatique, « le lendemain » c'est le vendredi, à 00h05. Donc sans intervention de quiconque, sans attendre et sans payer pour ça. Plutôt pratique.

2.3. Le suivi de la consommation « grosse maille »

Linky me permet d'avoir les consommations par jour et par mois, quand avant c'était par... eh bien à chaque relevé. Et ça permet d'apprendre plein de trucs, par exemple la différence de consommation été/hiver (chauffage électrique), le lien consommation/température extérieure, la différence de consommation semaine/WE, l'impact du vidéoprojecteur...

2.4. C'est une bonne excuse pour surveiller ce qui est consommé et quand

Tout est dans le titre. Mais c'est *vraiment* une excuse, parce que c'était dans la communication autour du Linky.

3. Ça aurait pu être des avantages, mais en fait non

3.1. Le suivi précis de la consommation

En vrai, ça ne fonctionne pas : le suivi est fait à la demi-heure... quand les informations remontent. Ce qui est franchement aléatoire. Donc en réalité, ça ne sert à rien.

3.2. « Communiquant » mais pas vraiment (pour le client)

On aurait pu imaginer que le client puisse se connecter et utiliser les capacités du compteur pour piloter de la domotique, ce genre de chose. Sauf qu'apparemment, c'est pas prévu.

4. Inconvénients

4.1. C'est moche

Sérieusement, pourquoi ce vert fluo ? (je n'ai pas la chance d'avoir mon compteur planqué dans un placard...)

5. Inconvénients, mais qui ne sont pas de la faute de Linky

5. Inconvénients, mais qui ne sont pas de la faute de Linky

5.1. EDF ne savait pas les gérer cet été

Grosse embrouille au moment du déménagement. Il faut dire que le compteur a été changé entre le départ du précédent locataire et mon arrivée, et que le numéro d'identification a été perdu entre-temps (il aurait fallu aller sur place pour le lire).

Après 3 appels, EDF a fini par comprendre qu'il y avait bien un compteur dans mon appartement, mais que c'était un Linky, et donc qu'il fallait que j'appelle le numéro « Spécial Linky » pour le prendre en compte.

J'ai appelé la concurrence, qui l'a géré direct...

5.2. Pas de tarifs intermédiaires

L'un des avantages théoriques de Linky, c'est de pouvoir connaître avec précision sa consommation. Par exemple, je sais qu'un abonnement 5 kW me suffirait amplement.

Sauf que les principaux fournisseurs, à ma connaissance, ne continuent qu'à fournir des abonnements par multiples de 3 kW – parce que eux, ça ne les avantagerait pas.

6. En théorie, mais ça ne me concerne pas

6.1. Aucune tolérance

Avec un abonnement de 6 kW, à 6001 W de consommation (ou pas beaucoup plus) ça disjoncte. Les anciens compteurs avaient une certaine tolérance. Ça explique sans doute certaines réticences : des utilisateurs à la limite se retrouvent obligés de prendre un plus gros abonnement (donc plus cher).

7. Conclusion

Alors, Linky, pour ou contre ? En vrai, ça ne changera probablement rien pour vous.

Beaucoup de bruit pour pas grand-chose, au final, d'un côté comme de l'autre : c'est *très* loin d'être le monstre promis par les anti (à ce sujet cf [cet excellent dossier de Canard PC Hardware](#) ↗, en accès libre et gratuit), mais n'a pas spécialement de vrai avantage « direct » pour l'utilisateur final (hors de ceux pour le réseau en général, cf l'article suscitée). Et c'est bien dommage.